

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTE DES LETTRES ET DES
LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET
LANGUE FRAFRANCAISE
N° :351114117



DOMAINE : LETTRES ET LANGUE
ETRANGERES
FILIERE : LANGUE FRANCAISE
OPTION : SIENCES DU LANGAGE

**Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique
Par : HEDJOULI Imane**

Intitulé :

L'influence de la langue de spécialité sur l'usage de la langue
commune :

Cas des pharmaciens de la ville de Boussaâda

Soutenu devant le jury composé de :

.....	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Président
Dr. TABI Nadia	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Rapporteur
.....	Université Mohammed Boudiaf M'sila	Examineur

Année universitaire : 2020 /2021

Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier Dieu le tout puissant, de nous avoir donné la santé, la force, et la patience d'accomplir ce modeste travail.

En second lieu, nous tenons à remercier notre directrice de recherche Mme TABI Nadia, pour son aide durant toute la période du travail.

Nous remercions également les membres du jury qui ont accepté d'examiner et de lire notre travail.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à notre formation et notre encadrement.

Recevez nos remerciements les plus chaleureux.

Dédicace

À mes chers parents, qui m'ont encouragée à aller de l'avant dans ma vie, que DIEU leur procure bonne santé et longue vie.

À mes chères sœurs, Haizia, KHawla, et Samira

À mes chers frères et Moussa, Aness et Ilyas

Mes chères cousines Manal, Hanadi, Hiba, Saida, Farah, Hafsa

À ma chère tante Fatiha Bennaceur

À mes oncles Bachir Bennaceur et ses enfants, Mabrouk Hedjouli et Ramadan

Je ne peux oublier de remercier chaleureusement mes très chères amies surtout

Résumé :

Le sujet traite de l'influence de la langue de la spécialité sur l'usage de la langue commune des pharmaciens de la ville de Boussaâda. Ce Modest travail s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique. Nous postulons à partir des résultats que l'influence de cette langue dans le milieu professionnel est marquée par l'existence de deux phénomènes : l'emprunte et l'alternance codique, ce sont deux stratégies que le pharmacien utilise inconsciemment.

La partie théorique a pour objectif de définir les concepts et décrire la situation sociolinguistique en Algérie. La partie pratique a pour but de vérifier les hypothèses sur le terrain suivant une méthode quantitative.

Résumé :

Le sujet traite de l'influence de la langue de la spécialité sur l'usage de la langue commune des pharmaciens de la ville de Boussaâda. Ce Modest travail s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique. Nous postulons à partir des résultats que l'influence de cette langue dans le milieu professionnel est marquée par l'existence de deux phénomènes : l'emprunte et l'alternance codique, ce sont deux stratégies que le pharmacien utilise inconsciemment.

La partie théorique a pour objectif de définir les concepts et décrire la situation sociolinguistique en Algérie. La partie pratique a pour but de vérifier les hypothèses sur le terrain suivant une méthode quantitative.

Mots clés :

Langue de spécialité ,langue commune ,les pharmaciens de la ville de Boussaâda ,sociolinguistique

المخلص:

يتناول الموضوع تأثير لغة التخصص على استخدام اللغة المشتركة لصيدالة مدينة بوسعادة. يقع هذا العمل المتواضع في إطار علم اللغة الاجتماعي. نفترض من النتائج أن تأثير هذه اللغة في البيئة المهنية يتميز بوجود ظاهرتين: الاقتراض وتبديل الكود، وهما استراتيجيتان يشير إليهما الصيدلي دون وعي.

يهدف الجزء النظري إلى تحديد المفاهيم ووصف الوضع الاجتماعي اللغوي في الجزائر. يهدف الجزء العملي إلى التحقق من الفرضيات في المجال باستخدام طريقة كمية.

الكلمات المفتاحية:

صيدالة مدينة بوسعادة اللغويات الاجتماعية، لغة التخصص، اللغة المشتركة

Table des matières

Introduction générale.....	2
Partie 1 : la partie théorique	
Chapitre I : définitions et concepts	
Introduction	5
I-1 la langue commune ou langue générale ou langue courante : différentes appellations.....	6
I-2 la langue de spécialité	6
I-2-1 définitions	7
I-2-2 quelques caractéristiques de la langue de spécialité	7
I-2-3 le français de spécialité et la langue de spécialité8
I-3 la distinction entre la langue commune et la langue de spécialité.....	9
I-4 le parlé et l'écrit en langue de spécialité	10
I-5 le lexique dans la langue de spécialité	10
I-5-1 la différence entre le lexique et le vocabulaire	11
I-5-2 la place du lexique dans la langue de spécialité	11
I-6 les caractéristiques du discours spécialisé	12
I-7 les registres de langue12
I-7-1 les caractéristiques.....	.12
I-8 la vulgarisation scientifique	13
I-8-1 définitions.....	14
I-8-2 objectifs de la vulgarisation scientifique	15
I-8-3 types de la vulgarisation scientifique.....	16
I-8-4 méthodes de la vulgarisation scientifique.....	.17
Conclusion	20
Chapitre II : la langue de spécialité dans le cadre professionnel des pharmaciens	
Introduction	22
II-1 La pharmacie comme une spécialité22
II-1-1 bref historique	22
II-1-2 la pharmacie comme profession en deux parties	23
II-1-3 le rôle du pharmacien	23
II-1-4 la relation pharmacien –patient	24

INTRODUCTION GÉNÉRALE

II-2 la terminologie médicale	24
II-2-1 définition de la terminologie	24
II-2-2 la terminologie médicale	25
II-2-3 le lexique médicale et ses caractéristiques	25
II-3 la situation sociolinguistique en Algérie	26
II-4 contacte des langues : la langue arabe et la langue française	27
II-5 la distinction entre l'alternance codique et l'emprunt	28
II-5-1 l'alternance codique	29
II-5-2 L'emprunte	30
II-5-3 la distinction entre les deux notions	33
II-6 le besoins langagière.....	33
II-6-1 notion de besoin	34
II-6-2 définition du besoin langagière	34
Conclusion.....	35
 La partie 2 : la partie pratique	
Chapitre I : la démarche méthodologique et analyse des résultats	
Introduction	38
I-1 le contexte sociolinguistique de la ville de Boussaâda	38
I-2 présentation d'échantillon	38
I-3 la méthodologie de recherché	40
I-4 description du questionnaire	41
I-5 analyse et interprétation des résultats	42
Conclusion.....	48
Conclusion générale.....	50
Bibliographie	52

INTRODUCTION GENERALE :

Le terme dans lequel s'inscrit notre travail de recherche rentre dans le cadre de la science du langage, le sujet traite l'influence de la langue de spécialité sur l'usage de la langue commune, l'origine de contact de deux langues dans le parlé des pharmaciens

En effet nous ne pouvons pas ignorer le rôle essentiel de la maîtrise de la langue française de cette spécialité à cause d'une parcours universitaire intensité de cette spécialité en français, en ce sens les pharmaciens doivent maîtriser cette langue pour atteindre les objectifs professionnelles

Le choix de notre sujet renvoie à un phénomène observé dans le milieu professionnel des pharmaciens de la ville de Boussaâda où l'influence de la langue de spécialité sur l'usage de la langue commune est claire, ils utilisent la langue de spécialité et la langue commune en même temps. Ainsi notre choix renvoie à des motivations formationnelles issues de certains travaux dirigés dans le parcours universitaire

Cette recherche propose de trouver des réponses à cette question :

Comment la langue de spécialité influence sur l'usage de la langue commun dans les pratiques Langagières des pharmaciens de la ville de Boussaâda dans le cadre professionnel ?

Pour pouvoir répondre à cette question nous pouvons former les hypothèses suivantes :

- Les pharmaciens utilisent inconsciemment la langue de spécialité et la langue commune en même temps d'une façon alternée
- Les pharmaciens empruntent des termes simples pour faciliter la compréhension chez le patient
- Les pharmaciens vulgarisent les termes complexes si le patient demande

Notre travail de recherche est pour objectif d'identifier à quel niveau réside l'influence de la langue de spécialité sur l'usage de la langue commune chez les pharmaciens dans cette ville.

Atteindre l'objectif et confirmer ou infirmer les hypothèses nous suivons une méthode quantitative car elle est la plus adéquate dans cette recherche.

Notre travail est décomposé en 3 chapitres

- Le premier chapitre définis fonde sur les travaux de CABRE et RENDEUX pour définir les concepts de la langue commune et la langue de socialité.
- Le deuxième chapitre concerne le pharmacien et les phénomènes de contacte des langues dans parlé
- Nous présentons dans le troisième chapitre notre méthodologie de recherche, notre questionnaire destiné aux pharmaciens et ses résultats.

La partie théorique

Chapitre I :

Définitions et concepts

INTRODUCTION :

La langue désigne un moyen de communication et chaque société a sa propre langue, au sein de la même société la langue se diffère selon la situation de la communication comme la langue commune qui est la langue de la vie quotidienne et la langue de spécialité qui est la langue du demain spécifique.

I-1. La langue commune ou langue général ou langue courante : différentes appellations :

1.1. Définition :

Le concept langue commune est généralement comparé au concept langue générale. Pour RONDEAU : « la langue commune est l'ensemble des mots et des expressions qui, dans le contexte où ils sont employés, ne se réfèrent pas à une activité spécialisée »¹ donc la langue commune est un ensemble partagé par les locuteurs d'une langue donnée, et ne relève pas d'un domaine spécialisé.

CABRE parle de la langue générale : « la langue générale peut être considérée comme un ensemble d'ensembles imbriqués, et relie entre eux selon de nombreux points de vue, le lien entre tous ces ensembles est la langue commune »² le terme langue générale est employé dans le sens de langue commune.

Alors que GUILBERT utilise une autre appellation pour désigner le même concept, selon lui la langue courante est : « l'ensemble des moyens d'expressions à disposition des membres d'une communauté linguistique. cet ensemble, théoriquement défini, est constitué par des éléments caractéristiques (syntaxiques et lexicales) utilisés par plusieurs groupes socioculturels ; ces éléments (surtout lexicaux) trouvent leur origine dans différents domaines de la propre expérience d'une communauté »³. Donc GUILBERT considère cette langue comme un ensemble des moyens d'expressions propre à une communauté linguistique et cet ensemble caractérise par l'élément syntaxique et lexical. ²³

1 RONDEAU Girard, introduction à la terminologie, Gaeton mouline, Québec, 24

2 CABRE Maria Térésa, la terminologie : théorie, méthode et application, les presses de université d'Ottawa 1995

3 GUILBERT Louis, la créativité lexicale, Larousse, Paris, 1975

I-2 La langue de spécialité :

I-2 .1 définition :

La notion de la langue de spécialité est une notion linguistique qui a utilisé depuis les années 1960, Les définitions de cette notion sont différentes .selon GALISSON et COSTE désigne : « les langues utilisées dans des situations de communications orale ou écrite impliquant la transmission d'une information d'un champ d'expérience particulier, d'une discipline , d'une science ,d'un savoir faireliés à une profession déterminée »⁴ ,Alors ils considèrent la langue de spécialité comme une langue utilisée dans une situation de communication particulier lié à une discipline ou une science ou une savoir faire.

CABRE, pour elle la langue de spécialité est :« un sous ensemble de la langue générale caractérisée pragmatiquement par trois variables : le sujet , les utilisateurs et les situations de communication »⁵ donc elle considère la langue de spécialité comme un sous ensemble de la langue générale mais il caractérise par un sujet , un utilisateur et une situation de communication.

DUBOIS, pour lui la langue de spécialité :« on appelle langue de spécialité un sous système linguistique tel qu'il rassemble les spécificité linguistique d'un domaine particulier . En fait la terminologie, à l'origine de ce concept, se satisfait très généralement de relever les notions et "les termes "considérés comme propres à ce domaine, sous cet angle, il y a donc abus à parler de langue de spécialité et vocabulaire spécialisé convient mieux. la langue de spécialisé s'oppose à langue commune la socio terminologie critique la notion de langue de spécialisé en soulignant que le vocabulaire scientifique et/ou technique est beaucoup plus utilisé en situation d'interface (dans des sphère d'activité qui réunissent des spécialistes de disciplines différentes et des scientifiques avec décasteurs de la production) qu'en situation de

4GALISSON, Robert, COSTE, Daniel. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette, 1976, p. 511

5Cabré M-T la terminologie

6DUBOIS, Jean et al. *Linguistique & Sciences du langage*. Paris : Larousse, 2007, p. 440.

communication entre pairs »⁶ à travers cette définition la langue de spécialité un sous système linguistique autrement dit terminologique propre à un domaine , à une activité .

I-2 .2 quelques caractéristiques de la langue de spécialité :

la langue de spécialité est caractérisé par des spécificités : « un texte de spécialité tel qu'un article scientifique est solidement ancré dans une réalité technique et culturelle spécifique. Il véhicule un savoir propre au champ scientifique en question et son élaboration linguistique ne peut que refléter cette spécificité, car si nous admettons que l'usage d'une langue est primordialement une activité sociale, il s'ensuit que le discours scientifique comme tout autre acte de communication reste fortement déterminé par les pratiques sociales et culturelles»⁷ alors la langue scientifique est caractérisée par l'utilisation des termes techniques, spécifiques . La langue de spécialité se manifeste au niveau de : lexicale, lexicologie, terme, terminologie ... etc.

Selon CABRE (1998 :178-121) :

- Les langues de spécialité sont des codes de types linguistique, différenciés de la langue commune, constitués de règles et d'unités spécifiques. la langue à part entière, c'est une langue, un véritable code spécifique.
- La langue de spécialité est une variante de la langue générale, toute langue de spécialité est une simple variante c'est à dire une simple variante lexicale.
- Les langues de spécialité seraient des sous-ensembles, fondamentalement pragmatiques de la langue dans son sens global .

La langue de spécialité est en relation d'inclusion par rapport à la langue générale et en relation d'interaction avec la langue commune.

Selon LERAT :

- Des signes non linguistiques au sein même de leurs énoncés (contrairement aux représentations graphiques).
- Une morphologie composite, accueillant aux alternances de morphèmes, aux emprunts dénominatifs et aux formules complexes incluant du lexical général et du lexical spécifique.¹

⁷Site officiel du Fos

- Une syntaxe qui est tout à fait celle des langues de références, mais avec des préférences en matière d'énonciation (comme le fameux style impersonnel des sciences) et des phraséologies professionnelles (comme les formules stéréotypes des administrations).
- Une linguistique de l'écrite.
- L'universalité potentielle des notions scientifique et technique

La langue de spécialité est une variante et un sous-ensemble de la langue générale. Cette langue se caractérise par une morphologie composite et des signes non linguistique et des codes spécifiques.

I-2-3 le français de spécialité et la langue de spécialité :

Ce sont des concepts généralement confondues : « il s'agit d'une ancienne appellation utilisé par les lexicologues définit la langue de spécialité comme une expression génériques désignant les langues qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier ,retenons aussi que l'appellation du français scientifique et technique était utilisée à l'époque pour cette langue de spécialité ,elle concerne des variétés de langue et du publique spécifique sans préciser une méthodologie particulière entre les deux appellations langue de spécialité et langue spécialisée nous définissons l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement des connaissances spécialisées une telle définition souligne selon l'auteur l'aspect unitaire de la langue et ses usage»⁸.

D'après cette définition nous disons que la langue de spécialité n'est en aucune façon une autre langue.

I-3 la distinction entre langue commune / langue de spécialité :

² Dans les citations suivantes le mot langue générale est utilisé dans le sens langue commune, selon VARANTOLA propose que « il existe de nombreuses définitions qui

⁸CABRE Maria Térésa, la terminologie : théorie, méthode et application, les presses de université d'Ottawa, Paris, 112

différencient langue de spécialité et langue générale, mais aucune n'est universellement applicable, pour des raisons bien compréhensibles. En somme, on affaire à deux suppositions qui sont intuitivement justes, qui communiquer claires »¹⁰Sager, Dungworth et Mc Donald« ...entre la langue générale et les langues de spécialités, il existe une différence de degré plutôt que de nature : à savoir le degré auquel les caractéristiques fondamentales de la langue sont plus ou moins exploitées dans les langues de spécialités »¹¹

Certains chercheurs et auteurs ont envisagé les langues de spécialité comme des systèmes différents par rapport à la langue commune. Alors, il est très important d'indiquer la différence entre la langue commune et la langue de spécialité. La langue de spécialité et la langue commune ou courante ne se différencient pas nettement l'une de l'autre. La langue de spécialité peut être fondée sur la langue courante. D'après RONDEAU, langue commune « l'ensemble des mots et expressions qui, dans le contextes où ils sont employés, ne se réfèrent pas à une activité spécialisée »¹² et selon GUILBERT la langue courante est :« L'ensemble des moyens d'expressions à disposition des membres d'une communauté linguistique. Cet ensemble, théoriquement défini, est constitué par des éléments caractéristiques (syntaxiques et lexicales) utilisés par plusieurs groupes socioculturels ; ces éléments (surtout lexicaux) trouvent leur origine dans différents domaines de la propre expérience d'une communauté »¹³cependant,

Pour KOCOUREK « la langue de spécialité a un sous-système. En effet, il considère la langue de spécialité comme « une sous-langue de la langue naturelle, c'est-à-dire de la langue commune »¹⁴ De ce fait, la langue de spécialité a des ressources communes avec la langue courante mais possède ses propres spécificités. La langue de spécialité sert à « définir son unités lexicales, contrôler la polysémie et l'homonymie, supprimer

9 LERAT P., *Les langues spécialisées*, Paris, P.U.F.1995,28-29

10-Varantola,*Op.cit*,p.134

11-Sager, Dungworth et Mc Doland,*Op.cit*, p.111

12-RONDEAU Girard, *introduction à la terminologie*, GaétonMourin, Québec, p24.

13-GUILBERT Louis, *la créativité lexicale*, Larousse, Paris, 1975.

14-KOCOUREKRostislav, *la langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden,

OscarBrandestetter

1991

les synonymes, simplifier et délimiter les moyens syntaxiques, neutraliser ou contenir l'émotivité et la subjectivité ». KOCOUREK la définit comme un instrument de communication qui sert à signifier le contenu spécialisé.

I-4 le parle et l'écrit en langue de spécialité :

La langue de spécialité est un moyen de transmission de l'information dans un milieu bien déterminé, dans ce sens la langue écrite est aussi très importante que celle parlée. Si l'une donne accès à la connaissance, l'autre langue parlée véhicule la façon de s'exprimer.

L'écrit peut donc servir de porteur de sens, indépendamment et sans l'interprétation du parlé. La majorité des spécialistes s'intéressent à l'écrit et ne tient pas compte du parlé et, rares sont les chercheurs techniques ou scientifiques qui font la liaison entre les termes, les symboles, la phonétique, le vocabulaire et les abréviations.

I-5 Le lexique dans la langue de spécialité :

I-5-1 La différence entre le lexique et le vocabulaire :

Les deux termes vocabulaire et lexique sont souvent employés dans le même sens, néanmoins il existe une distinction claire.

Selon le dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde : «le terme vocabulaire désigne l'ensemble des mots d'une langue »¹⁵.

Selon le dictionnaire linguistique & sciences du langage DOUCHET et BEAUZEE pensent que : « le vocabulaire n'est que le catalogue des mots d'une langue, et chaque langue a le sien » pour le même référence et du point de vue linguistique le vocabulaire est : « une liste exhaustive des occurrences figurant dans un corpus »¹⁶. D'après TREVILLE et DUQUETTE : «le vocabulaire d'une langue est un sous ensemble du lexique de cette langue »¹⁷. Alors le vocabulaire est un sous ensemble des mots propre à une ¹langue.

15CUQ, Jean-Pierre. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLÉinternational, 2003, p. 246.

16DUBOIS, Jean et al. *Linguistique & Science du langage*. Paris : Larousse, 2007, p. 507-508.

17TRÉVILLE, Marie-Claude, DUQUETTE, Lise. *Enseigner le vocabulaire en classe de langue*. Paris : Hachette, 1996, p. 12.

18DUBOIS, Jean et al. *Linguistique & Science du langage*. Paris : Larousse, 2007, p. 282-283.

En ce que concerne le terme lexique qui peut se réfère à la lexicographie, le dictionnaire de didactique de français langue étrangère et seconde le terme lexique désigne «l'ensemble des unités constituant le vocabulaire d'une langue, d'une communauté linguistique, d'un groupe sociale (profession, classe d'âge, milieu ...etc.) Ou d'un individu »¹⁸.cette définition est presque identique à celle donnée par les linguistes qui distinguent deux types de lexique : lexique générale (commun à tous les locuteurs, c'est le lexique de la vie quotidienne) et lexique de spécialité (lié à un domaine, science, technique, milieu, activité).

À travers ces définitions nous comprenons que le lexique se réfère à l'ensemble des mots d'une langue qui nous la rencontrons dans un dictionnaire et le vocabulaire se réfère à l'ensemble de mots plus restreint qui est employé par une communauté de locuteurs.

I-5-2la place du lexique dans la langue de spécialité :

La langue française véhicule un environnement socioprofessionnels, le lexique spécialisé est plus important dans le discours spécialisé Mangiante pense que : « le lexique spécialisé relève par ses conditions d'apparition et d'évolution comme par celles de son emploi les caractéristiques discursives »¹⁹. Le lexique est donc la caractéristique qui permet de différencier la langue courante et la langue de spécialité .ses éléments sont :

- le lexique spécialisé : issu du lexique courant.
- le lexique emprunte à d'autres langues par une traduction ou calque ou par l'un des procédés lexicaux comme la composition ou la dérivation.

Dans ce sens Lehmann et Martin Berthet indiquent que : « les langues de spécialité recherchent l'univocité et lorsqu'elles ne forment pas un terme spécialisé, elles recourent aux mots polysémiques du lexique courant et elles en spécialisent une acception selon les domaines»²⁰.

19MANGIANTE, Jean-Marc 2002, p. 27-39

20LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie – Sémantique, morphologie et lexicographie*. Paris : Armand Colin, 2013, p. 5.

I-6 les caractéristiques du discours spécialisé :¹

Au niveau syntaxique :

La syntaxe est « une étude descriptive des relations existants entre les mots, les formes et les fonctions dans une langue »²¹

La syntaxe des langues générales est aussi une syntaxe de mots «la syntaxe des langues étrangère est une syntaxe des groups des mots dans une large mesure » pour cette définition Lerat pense que «le discours spécialisé possède une

syntaxe qui tout à fait celle des langues de références, mais avec des prédilections en matière d'énonciation comme les formules stéréotypées des administrations »²².

La syntaxe a peu d'intérêt des langues spécialisées, car son domaine est aussi général que celui de la phonétique : l'ordre des mots, la détermination, le système des temps et des modes.

ce qui caractérise dans l'analyse syntaxique des langues spécialisées, c'est le rendre compte linguistiquement l'habitude d'expression statistiquement dominante dans tel type de texte, autrement dit le style. Cette aptitude concerne la grammaire des parties du discours et les phénomènes comme les nominalisations et les transformations passives, ainsi que les connecteurs logiques de phrase, et grammaire de l'énonciation.

Elle impose donc de ne se limiter à aucun compartiment de la syntaxe et de prendre compte tous ce qui est matière à des régularités formelles descriptibles ; cette fidélité à la syntaxe de langue générale permet aux textes spécialisés de jouer un rôle

20LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie – Sémantique, morphologie et lexicographie*. Paris : Armand Colin, 2013, p. 5.

21-RENDEAU, *Ibid*, p.147

22-LERAT Pierre, *les langues spécialisés*, puf, paris, 1996.

24-Le ROBERT Micro, Micro, paris, 1995.

particulièrement important et non négligeable concernant les théories et les méthodologies, avec une représentativité.

Au niveau sémantique :

La sémantique, « discipline qui a pour objet la description des significations propre aux
langue, et leur organisation théorique »²³ .

Donc la sémantique des langues spécialisées est comme la sémantique linguistique en général, elles prennent considération l'interprétation des relations grammaticales, et elle prend aussi appui sur la connaissance des mécanismes morphologiques, distributionnels, hiérarchiques et énonciatifs les plus généraux. Elle permet aussi d'interpréter fondement extrinsèque, puisque les langues spécialisées parlent d'univers de connaissances particuliers.

Au niveau morphologique :

la morphologie est une « discipline qui étudie la structure, la formation des mots et de leurs variations de forme »²⁴

la morphologie du discours a ses propres caractéristiques « Le discours spécialisé se caractérise par une morphologie composite, accueillante aux alternances de morphèmes, aux emprunts dénominatifs et aux formules complexes, incluant du lexique général et du lexique spécifique »²⁵.

la morphologie du discours spécialisé est une structure de morphèmes constitutifs, dont les relations permettent d'établir le sens. Les structures morphologiques dominantes des langues spécialisées donnent lieu à la création d'un grand nombre de mots comportant certains signes graphiques spéciaux, la graphie des unités lexicales.¹

Ces dernières ont une grande importance dans le processus de normalisation sur les formes écrites. Un autre point très important est que du point de vue formel, le terme

23 -le Robert Micro, Robert, Paris, 1995.

24-Le ROBERT Micro, Micro, paris, 1995.

en discours représente une unité distinctive et significative à la fois et que l'on appelle morphèmes. Le morphème dans le discours spécialisé est l'unité la plus petite du système linguistique.¹

Au niveau terminologique :

Le discours spécialisé est caractérisé par une terminologie spécifique qui apparaît à travers des expressions qui dénomment des connaissances spécialisées au moyen de mots³ mais aussi par les dénominations techniques. En terminologie, l'aspect formel de l'unité terminologique est appelé dénomination ou terme.

La terminologie joue un rôle très important notamment dans les discours spécialisés elle permet d'étudier les relations entre l'ensemble des termes, analyser la formation des termes c'est-à-dire de la combinaison des termes simples en termes complexes, étudier les relations entre les termes.

La terminologie du discours spécialisé vise à décrire la structuration de la connaissance spécialisée en unités conceptuelles et de désignation, donc la terminologie rend possible la communication spécialisée autrement dit sur des sujets spécialisés, entre des utilisateurs également spécialisés et dans des situations tout aussi spécialisées.

I-7 Les registres de langue : Le registre de langue est dépend de la situation où nous nous trouvons selon Henri BOYER : « les échanges au sein de la communauté

25-LERAT Pierre, *Les langues spécialisées*, Puf, Paris, 1995.

26-BOYER Henri, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, 2001, p 29.

27 - FUCHS Cathrine, LANGUE registre De, Encyclopedia Universalis [en ligne], URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/registres-de-langue/>.

28- ROFFE GOMEZALICIA, dans «*La notion de « niveau de langue » dans la linguistique française : Interférence avec celle de « registre de langue »*», Universiade de Malaga. P175.

29- GADET Françoise, «*niveaux de langue et variation intrinsèque*», palimpsestes [...], 10/1996, mis en ligne le 30 septembre 2013

plus ou moins fortement ritualisée, représentent des usages linguistiques que le français usuel appelle (registres)». ²⁶

Le discours oral qui est spontanée, avec une syntaxe simple et d'usage du langage corporel, alors que le discours écrit est plus élaborée parce que nous avons le temps pour réfléchir, pour corriger les erreurs Catherine FUCHS les définit ainsi: «on appelle "registre de langue" les usages que font les locuteurs des différents "niveaux de langue" disponibles, en fonction de situations de communication»²⁷.

.Les registres de langue correspondent aux différents usages de la langue selon le contexte d'utilisation. Alicia R.G. :«Arrivé et al diront que «niveau de langue» ou «registre linguistique» désignent «les différents types d'usage distinct selon le milieu socioculturel des locuteurs»²⁸.

En français, nous pouvons distinguer quatre registres de langues à savoir : le registre soutenu, le registre courant (standard), le registre familier et le registre populaire. Ces registres se distinguent par la qualité de l'expression, la richesse du vocabulaire et la complexité de la syntaxe. Chaque contexte de communication est associé à un niveau de langue qui lui est approprié. Françoise Gadet affirme que: Le nombre de niveaux couramment distingués est de trois ou quatre [...] la plupart soutenu (soigné, recherché, élaboré, châtié, cultivé, tenu, contrôlé), standard (standardisé, courant, commun, neutralisé, usuel), familier (relâché, spontané, ordinaire), et populaire (vulgaire). , Chaque niveau de langue se diffère des autres selon le contexte et la situation de communication»²⁹.

I-7-1 les caractéristiques de différents registres :

- Le registre courant :
Il se caractérise par :
-L'utilisation d'un vocabulaire un peu élaboré.

26-BOYER Henri, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, 2001, p 29.

- Une structure grammaticale un peu complexe.

- Registre familier :
 - l'utilisation d'un vocabulaire basique.
 - Des structures de phrases tronquées.
 - Absence de la négation.
 - Phrases incomplètes.

- registre populaire :
 - Vocabulaire vulgaire.
 - S'éloigner des règles de la langue
 - Phrases mal organisées.

- Le registre soutenu :
 - Vocabulaire recherché.
 - Structure grammaticale complexe.
 - Phrases complexes et l'utilisation des figures de style.
 - Phrases complètes.¹

I-8 la vulgarisation scientifique ²

I-8-.1 Définition :

La vulgarisation est un nom dérivé du verbe "vulgariser", du latin "vulgarise", qui veut dire

Vulgaire

L'encyclopédie donne cette définition : «vulgarisation scientifique, processus ou acte de diffusion dans le grand de savoirs scientifiques spécialisés, fondés en particulier sur l'adaptation de notions spécifiques et de connaissances techniques afin de les rendre

30- *Vulgarisation scientifique* Encyclopédie(R) encarta(R) en ligne 2008 [http://Fr. encarta.msn\(c\) 1979-2008 Microsoft corporation](http://Fr. encarta.msn(c) 1979-2008 Microsoft corporation).

compréhensible aux non spécialistes Parce que le savoir est un droit légitime pour tout le monde, et non pas seulement pour les scientifiques et les spécialistes»³⁰ .

I-8.2 Objectifs de la vulgarisation scientifique :

cet art de communication est pour objectif de simplifier les connaissances spécialisées . Schiele affirme que : «La vulgarisation scientifique consiste en première approximation à diffuser auprès du plus large public nanti d'un minimum de culture, les résultats de la recherche scientifique et technique et plus généralement, l'ensemble des productions de la pensée scientifique en composant des messages facilement assimilables»³¹.

Donc la vulgarisation scientifique consiste à diffuser les connaissances spécifiques et techniques d'un domaine spécifiques à un public large.

I-8.3 types de vulgarisation :

Les compétences et les connaissances scientifiques se diffèrent d'une personne à une autre, donc, le spécialiste doit le savoir pour mieux adapter le langage qu'il va utiliser. Dans ce cas, on distingue trois types de vulgarisation : la haute vulgarisation, la vulgarisation intermédiaire et enfin, la vulgarisation la plus simplifiée.

- **La haute vulgarisation :**

Dans ce cas, Baslimane A. dit: «Ce type du discours s'adresse aux public lettré [...] on utilise les termes scientifiques, langage neutre et définition précise»³², c'est-à-dire que les spécialistes d'autres domaines ont des connaissances qui les aident à bien comprendre les notions propres à cette nouvelle spécialité.

- **La vulgarisation intermédiaire :**

Ce type n'est pas spécialisé, mais elle a des connaissances dans certains domaines,

31- LANDRY Jean, *Le discours scientifique puissances, limites et danger, mémoire, université de Québec, À Trois-Rivières, 1992*, p 47.

32-BASLIMANE Amel, *l'analyse de la vulgarisation scientifique sur internet, cas des termes médicaux dans «science et vie», «vulgarité médicale» et« santé médecine»*, Université KasdiMerbah, Ouargla, p14.

Dans ce cas, le spécialiste fait recours une vulgarisation intermédiaire pour un public intéressé par les domaines scientifiques.

- **La vulgarisation la plus simplifiée :**

Ce type de vulgarisation concerne les enfants, qui ont un vocabulaire limité. Cette vulgarisation doit simplifier son langage .autrement dit elle utilise un langage familier.

I-8.4 Méthodes de la vulgarisation scientifique :

pour vulgariser les mots scientifiques et techniques le vulgarisateur utilise une méthode dans cette perspective nous distinguons :

- **L'analogie**

C'est un procédé qui sert à simplifier un langage spécifique. Il s'agit de comparer des mots complexes par d'autres mots clairs. REJANE Gélinas définit comme suit: «l'analogie permet d'expliquer un élément complexe ou technique en le comparant à un autre plus familier»³³.

- **-La formule :**

Cet outil permet de récapituler le contenu d'un discours en quelques mots, en d'autres termes, c'est parler brièvement. Selon REJANE Gélinas: «avoir le sens de la formule vous permet de résumer votre pensée en quelques mots d'une façon élégante et attrayante»³⁴.

- **L'anecdote :**

C'est un récit d'un petit fait curieux, elle permet de transformer les savoirs scientifiques et les rendre plus personnels et concrets, dans cette perspective REJANE Gélinas indique que: «L'anecdote c'est un récit habituellement court d'un incident intéressant,

33-REJANE Gélinas, *Guide de la vulgarisation scientifique par l'affiche, Guide d'accompagnement de l'atelier l'affichage scientifique*, p12.

34 ID

35 ID

36--www.ehu.eus/eusklosasuna/Zabalkundea/CRSNG.pdf

37-REJANE Gélinas.Op.cit. p 13.

amusant ou biographique »³⁵. Autrement dit, l'anecdote est un outil de vulgarisation pour rapprocher le sens au récepteur.

- **L'humour :**

L'humour rend le discours scientifique plus facile et amusant «un peu d'humour ne fait jamais de mal [...] votre propos n'en sera que plus léger et par le fait même plus facile à assimiler»³⁶.

- **La reformulation :**

C'est un procédé important dans la vulgarisation. Selon REJANE G: «la reformulation, sorte de «traduction» des termes techniques, en des termes plus connus»³⁷, c'est le fait de donner une nouvelle forme. Le vulgarisateur est obligé de trouver l'équivalent de ces termes en langue vulgaire.

- **La métaphore :**

C'est le fait de donner un caractère stylistique au discours, pour rapprocher le sens aux locuteurs. Autrement dit «la métaphore est un procédé littéraire qui permet grâce à son pouvoir évocateur, de «colorer» votre propos, de lui donner du style»³⁸. Donc, le style scientifique est difficile à comprendre, la métaphore a la faculté de modifier ce style à un autre plus facile.

- **Raconter les histoires :**

C'est un procédé qui permet aux scientifiques de partager des connaissances d'une manière simple avec des locuteurs. «La vulgarisation scientifique vise à insuffler au public le goût d'apprendre, et non pas à l'instruire. Pour cela, il faut savoir lui raconter une histoire et partager avec lui une aventure»³⁹. Donc, le but de ces histoires c'est de donner au public l'envie d'apprendre des connaissances

- **Structurer le propos :**

38-Ibid, p 12.

39- www.ehu.eus/eusklosasuna/Zabalkundea/CRSNG.pdf

40- ID

Le discours vulgarisé commence directement par les résultats, puis par l'explication.¹ Contrairement, le discours scientifique respecte les normes de représentation. Autrement L'information vulgarisée doit être claire et précise La communication scientifique entre les savants respecte les règles de présentation, contrairement à la vulgarisation scientifique qui ne respecte pas ces règles: «La présentation de l'information en vulgarisation scientifique diffère totalement de celle d'une communication savante»⁴⁰.

•S'exprimer simplement :

Le vulgarisateur doit rejeter les informations secondaires, donc il cherche les synonymes des mots spécialisés qui rapprochent le sens aux locuteurs.

• donner des exemples :

C'est une stratégie efficace dans le passage d un discours scientifique à un discours vulgarise «Le recours à des exemples constitue une façon très efficace de concrétiser l'information et d'en faciliter la compréhension»⁴¹, car le simple locuteur peut comprendre facilement par des exemples concrets, mieux que des définitions abstraites.

Conclusion :

Après avoir ces définitions et concepts nous pouvons dire que la langue de spécialité est un sous-système de la langue générale, il n'existe pas un véritable frontière entre les deux, la distinction se réside dans l'aspect terminologique. Pour communiquer entre eux, les spécialistes utilisent des termes complexes, registre soutenu. L'influence de la langue de spécialité sur l'usage de la langue commune se fonde sur le vocabulaire ce qui nécessite d'utiliser la vulgarisation scientifique.

41- www.ehu.eus/eusklosasuna/Zabalkundea/CRSNG.pdf

CHAPITRE II :

La langue de spécialité du pharmacien

Introduction :

La langue de spécialité des pharmaciens se caractérise par des termes complexes et difficiles à comprendre par les patients dans le contexte professionnel, dans ce chapitre nous allons décrire le contexte sociolinguistique en

Algérie, et définir la relation pharmaciens-patient, la terminologie médicale le contacte des langues et l'emprunte et l'alternance codique comme le résultat de ce contacte. Dans le parlé des pharmaciens

II-1 La pharmacie comme une spécialité :

II- 1.1 Bref historique :

L'histoire de la pharmacie débute un peu plus tard que celle de la médecine alors que les médecins de l'époque utilisaient des méthodes peu communes de nos jours pour « rétablir les humeurs » présentes dans le corps.

Ils ont commencé à donner des remèdes à base d'épices pour soigner les patients. Ces gens, appelés apothicaires (du grec « apothiky » magasin) sont les prédécesseurs des pharmaciens d'aujourd'hui.

En chine ancienne, les alchimistes ont été des pionniers. Shennong est réputé pour avoir goûté de nombreuses substances de manière à tester leurs vertus médicinales, suite à quoi il a écrit une des premières pharmacopées incluant 365 remèdes issus de minéraux, plantes, animaux. Le développement de la pharmacie s'exécuta surtout après le moyen-âge, période creuse en ce qui a trait au développement scientifique. Au début du XXe siècle, il n'y avait qu'une douzaine de molécules chimiques avec une centaine de produits naturels alors qu'au début du XXIe siècle, nous avons plusieurs centaines de molécules chimiques et que très peu de remèdes courants de source exclusivement naturelle.

II-1.2 La pharmacie en deux parties :

- **Un métier libéral :**

La pharmacie est une profession de santé exerçant en tant que libéral. Son travail est régi par des règles strictes :

- Être titulaire du diplôme de docteur en pharmacie.
 - Tutelle du Ministère de la santé.
 - Inscription à l'ordre des pharmaciens pour le respect des règles déontologiques.
- **Une profession commerciale :**
 - le vent des médicaments en pharmacie est une commerce de détail
 - Une pharmacie est constituée par un fonds de commerce qui est géré par les spécificités du code de commerce
 - Ces obligations de ce code du commerce le sont aux officines et aux pharmaciens.

II-1.3 Le rôle du pharmacien :

Un pharmacien professionnel peut travailler dans milieux divers. Dans le cas de notre étude, nous avons opté pour le contexte de la pharmacie communautaire. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le rôle du pharmacien est caractérisé par 7 rôles et compétences qui sont : « dispensateur de soins de santé (« care-giver »), décideur (« decision-maker »), Communicateur (« communicator »), leader, gestionnaire (« manager »), apprenant en formation continue (« long-lifelearner ») et enseignant »². Le rôle du pharmacien aujourd'hui est : vérifier l'efficacité du traitement, conseiller les patients. Le code de déontologie du pharmacie et les lois et règlements relatifs à la pratique de la pharmacie ajoutent au rôle du pharmacien une responsabilité éthique et juridique. Ainsi. Il développe une collaboration interprofessionnelle avec les médecins. Lorsqu'une bonne communication est établie entre le médecin et le pharmacien.

II-1.4 La relation pharmacien-patient :

²Organisation Mondiale de la Santé. (1997). *theraieof the pharmacist in the health care system. Preparing the future pharmacist : curricular development*. PDF]. Vancouver, Canada: World Health Organization. 1997 ,P3-4

³Vanier, M-C., Dumez, V., Mayer, Ch. et Lalonde, L. (sous presse). *Lacommunication pharmacien-patient un partenariat de soins en contexte de pharmaciecommunautaire*

La relation est la distance psychique et physique qui existe entre deux individus. La relation pharmacien-patient est une thérapeutiques constituent interpersonnelles.

Cette relation est influencée par différents facteurs tels que la chronicité de la maladie ou encore l'organisation du système de santé. . Selon Vanier et al :« le pharmacien est soumis à de nombreuses contraintes qui auront un impact sur sa relation avec le patient»². Il s'agit, entre autres, de l'espace disponible à la consultation pharmaceutique où la confidentialité est un enjeu particulièrement important. D'après SLEATH« La nature de la relation sera également dépendante de l'approche adoptée par le pharmacien pour échanger avec le patient»⁴.

II-2 la terminologie pharmaceutique :

II- 2.1 définition de la terminologie :

La "terminologie" vient du latin "terminus" qui veut dire "terme" et "logos" qui signifie "science" C'est-à-dire "la science des termes".

Elle étudie les termes techniques qui composent le langage d'un domaine scientifique. La terminologie: «c'est la discipline ou la science qui étudie les termes, leurs formations, leurs emplois, leurs significations, leur évolution, leurs rapports à l'univers perçu ou conçu»⁴. Donc la terminologie c'est la science qui a pour objectif le mot comme unité lexicale indépendante. Il étudie le mot dans son contexte et son évolution à travers le temps, par rapport aux autres unités. Le domaine de la terminologie est très vaste. Il prend en considération tous les mots porteurs du sens.

II-2.2 La terminologie médicale :

La terminologie pharmaceutique, c'est l'ensemble des termes spécifiques utilisés dans le domaine pharmaceutique. Ces mots sont très complexes et difficiles à comprendre par les non spécialistes. Ils sont composés de plusieurs unités, ou dérivés de mots grecs ou latins. D'autres termes

⁴ Sleath, B. (1995). Pharmacist-patient relationships: authoritarian, participatory or default? *Patient education and counseling*, 28, 253-263.

II- 3-2. Le lexique médical et ses caractéristiques :

la langue de spécialité a un lexique spécifique qui constitué de mots spécifiques aux milieux scientifiques et techniques et se différencie du lexique général par une plus grande et un domaine d'emploi plus limité. Les mots ont un seul sens (monosémiques) dans le cadre d'une spécialité précise et qui apportent la totalité de l'information relative aux concepts qu'ils représentent. S'agissant la formation des mots médicaux, l'hyperspécialisation du domaine médical .le mot médical est une composition de plusieurs unités de sens différents, souvent dérivés de mots grecs ou latins, les unités composantes du vocabulaire médical sont les radicaux, les préfixes et les suffixes. Le radical est le composant primordial du mot, son sens change par des affixes. De plus, afin d'aider à sa compréhension ou d'en faciliter la lecture, le mot peut contenir un ou plusieurs traits d'union, il devient alors un mot composé .

II-3La situation sociolinguistique en Algérie :

II-3.1La situation sociolinguistique en Algérie :

L'Algérie , c'est un pays qui se caractérise par la coexistence de quatre langues essentielles, l'arabe classique, le français, l'arabe algérien ou dialectal et le tamazight. , cette situation plurilingues comme l'indique Sebaa R. " : «L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguïté sociale : arabe conventionnel/ français/ arabe algérien/ tamazight»⁵ contient :

•L'arabe classique :

C'est la première langue nationale et officielle, cette langue fait partie de l'identité et du patrimoine algérien. Selon la charte nationale de 1976:« Le peuple algérien se rattache à la patrie arabe dont il est un élément indissociable [...] se sont ajoutés progressivement à partir de 7esiècle, les autres éléments constitutifs de la nation

5- SEBAA, *Culture et plurilinguisme en Algérie*, cité par BOUBAKOUR Samira, *Étudier le français...quelle histoire!*, *LE FRANÇAIS EN AFRIQUE*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, N°23 – 2008, P. 54.

6 – ZENATIJamel, «L'Algérie à l'épreuve de ses langues et de ses identités : histoire d'échec répété», *Mot, les langages du politique* [En ligne], 74/2004, mis en ligne le 28 avril 2008.

algérienne, à savoir, son unité culturelle, linguistique et spirituelle [...] L'islam et la culture arabe était un cadre à la fois universel et nationale»⁶.

● **Le français :**

C'est une langue qui suite l'arabe classique et le tamazight surtout dans l'enseignement supérieur surtout en ce qui concerne les spécialités scientifiques. Sebaa affirme que:« [...] sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir [...] Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française»⁷.

● **L'arabe dialectal :**

C'est la langue de la vie quotidienne, elle se caractérise par quelques traces du français (emprunts, alternance codique). Pour Sebaa « il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle»⁸.

● **Le tamazight :**

Il s'appelle aussi la langue berbère, fait partie de l'identité nationale, C'est la deuxième langue officielle et nationale après l'arabe classique depuis Avril 2002. Selon Samira Boubakour, «le tamazight se constitue essentiellement du kabyle, du chaoui, du mozabite et du touareg»⁹.

Dans ce perceptif Gilbert Grandguillaume note que: « Trois langues sont utilisées au Maghreb : la langue arabe, la langue française et langue maternelle ; les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit, le français aussi utilisé comme langue de

7-SEBAA. Op.cit. p 54.

8 ID

9-BOUBAKOUR Samira, *Étudier le français... quelle histoire!*, LE FRANÇAIS EN AFRIQUE, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, N°23 – 2008, P. 55.

10-GOUADEC Daniel, Terminologie constitution des données, Afnor gestion, France, octobre 1990, p 3.

11Y.Cherrad –Bencheffa, colloque contact de langues : quels modèles ; 1987

conversation. Toutefois la langue maternelle véritablement parlée dans la vie quotidienne est un dialecte»¹⁰ .

II-4 Contact des langues : la langue française et l'arabe dialectal :

Les formes linguistiques tels que l'alternance codique et l'emprunt sont le résultat de la situation de contact entre les langues. Les travaux de Y.Cherrad –Bencheфра montrent qu' : «en examinant de près les divers types de discours tels que : les discours politiques, les conversations sur un sujet officiel ou scientifique, les pièces de théâtre, les lettres personnelles d'individu à individu ,les cours donnés à l'université ,au lycée et à l'école et enfin les discussions au sein de la famille ,nous constatons dans la quasi-totalité des cas une alternance des passages en arabe algérien des passages en arabe moderne et parfois des passages en français »¹¹.

La pratique langagière est caractérisée donc par un emploi en alternance de divers codes linguistiques, basée sur une stratégie liée essentiellement à ses intentions, comme l'arabe dialectal et la langue française.

La société algérienne est une société bilingue puisque deux langues différentes l'arabe et le français sont en contact. Pour Uriel weinreich le bilinguisme étant un phénomène individuel : « les bilingues ont tendance à spécialiser l'emploi de chaque langue selon un sujet déterminé ou selon l'interlocuteur. »¹²

Pour A. Martinet : « Il est nécessaire de redéfinir le terme de bilinguisme :(emploi concurrent de deux idiomes par un même individu ou à l'intérieur d'une même communauté) ne serait ce que pour exclure l'implication très répandue qu'il n'y a bilinguisme que dans le cas d'une maîtrise parfaite et identique des deux langues en cause »¹³

K. T. Ibrahim indique que : « Le rapport du bilinguisme avec la personnalité de locuteurs peut effectivement varier selon les contextes dans lesquels se déroule le bilinguisme, il dépend d'une manière générale de la force des univers sémantiques implicites aux langues concurrentes. Dans le contexte de l'Algérie, le bilinguisme est un produit de la situation coloniale... et un tel bilinguisme ne va pas sans conséquence conflictuelle sur le plan de la personnalité»¹⁴ .

Ce contact peut mener aussi les individus à l'emprunte :

L'emprunt du français à l'Arabe dialectal :

Ce cas est dans les pratiques langagières, c'est le cas de domaine médical en Algérie qui intègre dans le système linguistique en Français des lexis de la langue maternelle. Y.Derraji et D. Morsly notent que : «ce procédé est courant et touche plusieurs registres de communication et de langue, afin de référer à une réalité algérienne propre »¹⁵.

L'emprunt de l'arabe dialectal au français :

Ce cas concerne l'arabe dialectal qui est langue emprunteuse, observable à l'oral c'est-à-dire concerne la présence des unités plus ou moins longues appartenant au système linguistique français, Y. Derraji note que « les unités faisant l'objet de l'emprunt assument des fonctions linguistiques aussi sociales »¹⁶.

À partir de ces définitions nous pouvons dire que le contact entre l'arabe dialectale et la langue française est marqué par l'existence des forme linguistique : le bilinguisme surtout dans, l'alternance codique et l'emprunte dans les pratiques langagières des individus surtout dans les pratiques qui concernent les domaines scientifique au sein de la communauté linguistique Algérienne.

II-5 La distinction entre l'alternance codique et l'emprunte :

La distinction entre les deux concepts est mise en valeur par les linguistes, tout d'abord nous allons définir ces concepts après faire la distinction :

II-5.1 L'alternance codique :

5.1.1 Définition :

12U.weinreich « unilinguisme et multilinguisme » in le langage sous la direction d'André Martinet,Encyclopédie de la pléiade, ed Gallimard p671.

13 A. Martinet, Eléments de linguistique générale (langue maternelle, bilingue et unilingue, éd : A Collinparis, 70, p167

14K.T.Ibrahimi, Op cit 64

15Morsly D : « génération M6,le français dans le parler des jeunes Algérois »,plurilinguisme,n°12,Paris.

16Derraji.y « le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », le français enAfrique,n°13,Paris,EditionDidier-Erudition.

17J. Gumperz"*sociolinguistique interactionnelle* "université de la Reunion. L'Harmattan 1989, page 57.

C'est le fait de passer d'une langue à une autre dans la même phrase ou d'une phrase à une autre, selon J. Gumperz « l'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents »¹⁷ donc Gumperz pense que l'alternance codique concerne aussi le passage d'une variété à une autre.

Pour E. Haugen l'alternance codique est « l'usage alterné de deux langues, cela va de l'introduction d'un mot non assimilé et isolé à une phrase ou plus dans le contexte d'une autre langue. »¹⁸ Haugen considère que l'alternance concerne le mot au niveau morphologique dans une même phrase ou d'une phrase à une autre.

La compétence joue un rôle essentiel. Nous parlons ici de la compétence linguistique. P. Gardner-Chloros dans ce sens explique que « certains individus sont nettement plus à l'aise en français et d'autres en alsacien ; une conversation qui débute en français peut très bien passer à l'alsacien quand un des participants a de la difficulté à exprimer quelque chose en français ou bien lorsque, il suppose que l'autre préférerait parler alsacien »¹⁹.

Ces définitions nous donnent l'idée que l'alternance codique est une stratégie communicative utilisée dans les pratiques langagières où l'individu exprime ses idées par le passage d'une langue à une autre dans la même phrase ou d'une phrase à une autre.

5.1.2 Les deux types de l'alternance codique :

- L'alternance situationnelle :

Elle est spécifique aux « circonstances de la communication » où des variétés sont liées à des activités, à des situations de communication, autrement dit, ce type d'alternance est lié au changement d'interlocuteur, de lieu, de sujet.¹

17J. Gumperz "sociolinguistique interactionnelle" université de la Réunion. L'Harmattan 1989, page 57.

18E. Haugen " bilingualism, language contact and immigrant languages in the united states: A research

report 1956-1970 " in *currents trends in linguistics: linguistics in north America*, 1973, pp.505-591

19P. Gardner-Chloros "code switching: approches principes et perspectives" dans " la linguistique «vol19, fasc.,2, 1983, page21.

- L'alternance conversationnelle :

Ce type se produit de façon automatique. Sans changement de sujet, de lieu ou les autres facteurs de la communication, elle concerne les changements qui interviennent dans une même séquence avec le même interlocuteur, parfois le thème ne change même pas.

Donc Gumperz donne une distinction assez importante entre l'alternance situationnelle et l'alternance conversationnelle, l'une désigne des variétés distinctes, qui se produisent selon les situations selon le changement des circonstances de la communication. L'autre désigne le changement de code qui se manifeste à l'intérieur d'une même conversation consciemment et spontanément.

5.2 L'emprunte :

5.2.1 définition de l'emprunte :

C'est le résultat du contact des langues causé par l'existence et la cohabitation des Langues au sein d'une même communauté.

Selon le dictionnaire, l'emprunt est un: « Processus par lequel une langue s'incorpore un élément significatif (généralement un mot) d'une autre langue ; le terme ainsi incorporé.»²⁰

Selon L.Deroy : « L'emprunt est une notion relative : il ne se conçoit évidemment que par rapport à une langue définie, c'est à dire, rappelons-le, à un système de signes linguistiques arbitraires en usage à un moment donné dans une société donnée. Il est un élément étranger introduit dans ce système et défini par opposition à l'ensemble des

20(Le Robert, Dictionnaire de Français).

éléments antérieurs.»²¹C'est-à-dire l'intégration d'un mot varie d'une langue à une autre, même d'un individu à un autre.

Selon Maurice : « L'emprunt est le résultat d'interférences entre deux langues et qu'il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingues à des degrés divers.» Cette définition nous explique que l'action d'emprunt dépende de plusieurs facteurs : degré de culture, de l'âge, de sexe, des traditions familiales, etc.

L'usage de l'emprunt :

L'usage de l'emprunt ne concerne seulement les pratiques langagières mais aussi son usage est parfois écrit et oral, il est utilisé par la majorité des individus, nous pouvons distinguer l'usage personnel de la langue et l'usage des spécialistes d'un domaine précis comme les pharmaciens et l'usage des dictionnaires de français.

Le rôle de l'emprunt

¹Son rôle est de désigner un concept nouveau d'une autre culture, «Processus par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue ; élément (mot, tour) ainsi incorporé.»²³

²³Les pharmaciens utilisent les termes d'une autre langue dans un besoin d'exprimer clairement.

DUBOIS désigne l'emprunt interne et l'emprunt externe :

- L'emprunt interne :

Il est réalisé de façon multidirectionnelle à l'intérieur d'un système linguistique donné : dialectes, sociolectes, etc. d'une variété à une autre. Ainsi que L. Guillebert un

²¹Deroy Louis, *L'emprunt linguistique*, 1956 Liège: p9

²²PERGNIER, M. *Les anglicismes*, 1989, p : 23

²³-DUBOIS J. *et al*, 1999, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse-Bordas/HER, Paris, p281.

²⁴(Le Robert, *Dictionnaire de Français*).

²⁵(« L'emprunt linguistique », Paris, Les belles Lettres, in TOURATIER, Christian, *Les problèmes de l'emprunt*,

Cercle Linguistique d'Aix-En-Provence, Travaux 12, 1994, p. 11.)

²⁶(SABLAYROLLES J-F, 2000, P : 150)

mouvement qui se manifeste entre des vocabulaires régionaux et des vocabulaires générales.

- L'emprunt externe :

Selon Dubois l'emprunt externe est « une autre façon d'envisager le phénomène d'extension du sens »²⁴. Simplement l'emprunt externe désigne tout mot qui est emprunté d'une autre langue et d'un autre pays entre deux langues, L.DEROY affirme que « L'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté. »²⁵.

Les types de l'emprunt :

L'emprunt est une stratégie qui les individus se réfèrent, l'emprunt lexical est le type le plus fréquent chez les individus entre outre les spécialistes. En fait nous distinguons deux types :

L'emprunt lexical :

L'emprunt lexical est un type d'emprunt, c'est l'adaptation des lexiques des termes d'une langue à une autre, il porte essentiellement sur la lexie, dans sa relation sens-forme, elle garde la même graphie et le même sens mais elle change au niveau phonétique. La langue cible adapte le mot emprunté en modifiant le sens de l'emprunt lexical. Jean-François Sablayrolles, affirme que : « c'est à quoi songent prioritairement ceux qui traitent de nouveauté lexicale au niveau du mot, c'est ce que l'on appelle la néologie formelle : l'apparition de mots qui n'existaient pas dans un état antérieur de la langue et qui sont obtenus, pour la plupart, par dérivation ou composition »²⁶ La néologie des formes lexicales flexionnelle ou morphosyntaxique, c'est le fait de produire un nouveau signe, par l'association d'un nouveau signifié à nouveau signifiant, soit la forme d'un mot dérivé ou d'un mot composé.

L'emprunt sémantique :

C'est le fait d'emprunter le sens d'un mot étranger et de l'ajouter au sens d'un mot existant. Il s'agit d'une transmission inconsciente et il peut être un emprunt sémantique conscient. Selon Marie-Françoise Mortureux, « la néologie sémantique crée une

25MORTUREUX M.F, 2001, P : 117

nouvelle pour un mot existant elle crée une nouvelle association entre un signifiant existant et un sémème »²⁵

Il appelle aussi la néologie de sens, c'est la création d'un nouveau rapport entre le signifiant et le signifié, elle se caractérise par l'apparition d'un nouveau signifié dans le même niveau phonologique. Les néologismes de sens sont soit : des calques sémantiques, métaphores, onomatopées, extensions, etc.

La distinction entre l'alternance codique et l'emprunt :

L'alternance codique est une stratégie communicative pour combiner les langues dans le discours bilingue. Ainsi l'alternance codique s'inscrit entre les emprunts et les interférences. et Le changement de variétés est lié à plusieurs facteurs l'intensité des émotions l'identité du locuteur

Alors que, L'emprunt linguistique est le produit d'une situation de contact des langues. Il est défini comme « un terme ou une expression provenant d'une autre langue (...) et introduit dans une autre langue »²⁶.

L'emprunt est intégré à la langue d'accueil et se coule en principe régulièrement dans des moules offerts par cette langue, il n'est pas utilisé pour décrire une situation culturelle c'est un phénomène sociolinguistique : « il y a emprunt linguistique quand un parler « A » utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler « B » et que « A » ne possédait pas ; l'unité ou les traits empruntés sont eux-mêmes appelés emprunts. » il est également considéré comme « pouvant être le résultat d'un acte volontaire de la part du locuteur. »²⁷ pour J. Hammer et M.Blanc, «le code mixing est une stratégie

bilingue, alors que l'emprunt n'en est pas nécessairement une mais peut être pratiqué par des monolingues en situation de contact de langues».²⁸

²⁶Jean Dubois, Dictionnaire de linguistique, Paris 1973, p188

²⁷26 Cité par Hadjelsoumia, dans son mémoire de magister intitulé : « les emprunts linguistiques de l'arabe

dialectal au vocabulaire technique et scientifique français : le glissement sémantique »p30

Les deux phénomènes sont le résultat de la cohabitation des langues, autrement dit une situation de bilingue, ils sont très marqués en Algérie et notre ville dans les échanges au sein du domaine spécialiste.

6 Le besoin langagier :

6.1 Notion de besoin :

Le dictionnaire définit la notion de "besoin" comme: « Exigence née d'un sentiment de manque, de privation de quelque chose qui est nécessaire à la vie organique :

Besoin de manger, de dormir»³⁰

C'est un: « sentiment de privation qui porte à désirer ce dont on croit manquer ; nécessité impérieuse ; Besoin de savoir. »³¹

Le besoin est donc une sensation de manque, d'insatisfaction et d'absence d'une nécessité consciente ou inconsciente selon R. Richterich, le besoin renvoie à :

- Etat de manque, d'insatisfaction, de déséquilibre/Etat de satisfaction, d'équilibre, d'apaisement.
- Construction à partir de données internes et externes à l'individu/Relation entre l'individu et le monde.
- Tension entre deux états/prise de conscience d'un état présent comparé à un état futur.
- Force qui pousse à agir pour changer un état en un autre.
- Expression d'un projet.³²

6.2 Le besoin langagier :¹

Selon Richterich : (L'expression « besoins langagiers ») fait immédiatement référence à ce qui est directement nécessaire à un individu dans l'usage d'une langue étrangère

29J. Hammer et M.Blanc cité par madame SafiaAsselah in « pratique linguistique, trilingue (arabe –kabyle-français) chez les locuteurs Algériens, université d'Alger91994, p 89.

30dictionnaire Larousse

31 ID

32RICHTERICH .R, *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*, Collection F *Recherches/Applications*, Hachette, 1985, p. 22-23

pour dans les situations qui lui sont particulières ainsi qu'à ce qui lui manque à un moment donné pour cet usage et qu'il va combler par l'apprentissage.»³³

Autrement dit, ce concept se réfère à un individu à utiliser une langue étrangère, pour Communiquer dans les situations qui lui sont particulières. En fait, Cuq note que le besoin langagier « renvoie aux notions de situation de communication et actes de paroles»³⁴

Donc, les besoins langagiers sont l'ensemble des savoirs et savoir-faire langagiers, verbaux ou non verbaux, ces permettent aux individus d'agir et d'interagir, avec succès, dans des différentes situations de communication professionnelles.

Conclusion :

En conclusion, le pharmacien se trouve dans une situation de contacte des langues , il est nécessaire donc d'alterner entre une langue commune qu'est l'arabe dialectale et une langue de spécialité qu'est la langue française de son spécialité , ainsi emprunter des mots de la langue de spécialité pour faciliter la tache thérapeutique du patient et atteindre les autre objectifs professionnelles .

33RICHTERICH .R, *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage, Collection F Recherches/Applications, Hachette, 1985, p. 22-23*

34CUQ, J-P. op. cit., p .35

La partie pratique

CHAPITRE III:

Présentation de contexte et l'analyse de Questionnaire

Introduction :

Dans ce chapitre nous allons mettre l'accent sur le contexte sociolinguistique dans les pharmacies de la ville de Boussaâda, puis nous allons identifier et présenter le public et la méthodologie de recherche, finalement nous allons décrire le questionnaire, interpréter les données et les analyser.

1. Contexte sociolinguistique de la ville de Boussaâda :

Ce contexte concerne notre travail de recherche, le contexte sociolinguistique dans cette ville est marqué par la coexistence des langues comme : le français dans certain cadre professionnel : des pharmaciens, des médecins et quelques entreprises...etc., et l'arabe classique comme une langue officielle dans les administrations .ainsi que la coexistence de deux variétés linguistiques : l'arabe classique, variété haute utilisée dans les administrations. Et l'arabe dialectale, variété basse utilisée dans la vie quotidienne .le statut de la langue française est souvent peu marqué chez les individus, c'est le cas d'un pharmacien qui parle en français de sa spécialité pour communiquer avec un patient.

2. Présentation de l'échantillon :

Nous avons choisi de travailler sur les pharmaciens professionnels, notre public est constitué de 10 pharmaciens qui travaillent dans leurs pharmacies, ces pharmaciens sont choisis par hasard, ils ont le doctorat en pharmacie.

Ces pharmaciens exercent leur métier, ils ont des compétences langagières et communicationnelles en français de leur spécialité qui leur facilitent le travail ainsi qu'elles les aident à être performants dans les différentes situations professionnelles.

3. La méthodologie de la recherche :

Notre travail de recherche vis à reconnaître l'influence de la langue de spécialité sur l'usage de la langue commune chez les pharmaciens dans la ville de Boussaâda, par conséquent nous avons distribué un questionnaire aux pharmaciens.

La méthode quantitative à laquelle nous avons opté est donc basée sur le questionnaire. Il s'agit d'analyser en nombre les réponses de notre public.

Le questionnaire est un outil d'investigation scientifique directif, le plus connu et fréquemment utilisé. Cette méthode dite « par questionnaire » présente de nombreux avantages et elle est pratiquement la seule qui soit adaptée aux enquêtes quantitatives.

Pour R.GHIGLIONNE et B.MATALON " un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaire."

Description du corpus :

Dans le but de confirmer ou infirmer les hypothèses émises au début de notre recherche, nous avons adopté un questionnaire version électronique, ce qui nous donne la diversité et l'authenticité des réponses. Le questionnaire a été distribué sous forme des papiers.

Notre questionnaire contient 12 questions simples, claires et précises, dont la majorité sont ouvertes et Des questions fermées avec des réponses de type dichotomique (binaire) : choisir entre deux réponses « Oui » ou « Non ».

Ce questionnaire est divisé en 2 grandes rubriques:

- la première est destinée à connaître le niveau scientifique et la métrisation de la langue française du public (de la 1ère question à la 4ème question) pour connaître la réalité du public.

- La deuxième concerne la pratique de la langue française de spécialité des pharmaciens dans (de la 5ème question à la 12ème question).

Analyse et interprétation de questionnaire :

Après avoir distribué le questionnaire à 10 pharmaciens pour l'objectif de faire un compte rendu de l'enquête par questionnaire qui base sur les réponses des pharmaciens .

Le niveau scientifique et la langue :¹

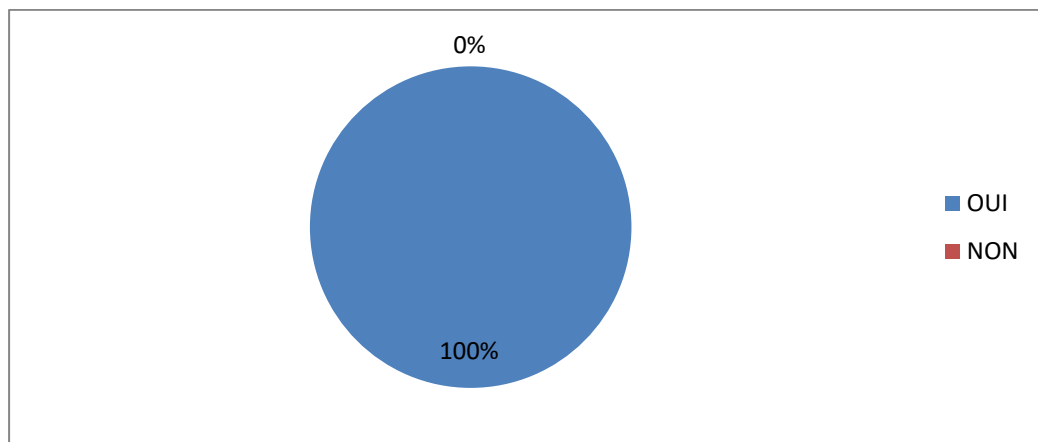
1

Ces questions fermées consistent à connaître le niveau scientifique des pharmaciens et leur métrisation de la langue française et la langue de spécialité particulièrement le vocabulaire,

Avec des réponses de type binaire ce qu'ils obligent de choisir entre deux réponses «oui» ou «non»

Le 1^{ère} question : concerne le niveau scientifique des pharmaciens, car le pharmacien peut être un simple vendeur formé dans cette profession.

➤ Vous êtes un pharmacien docteur ?

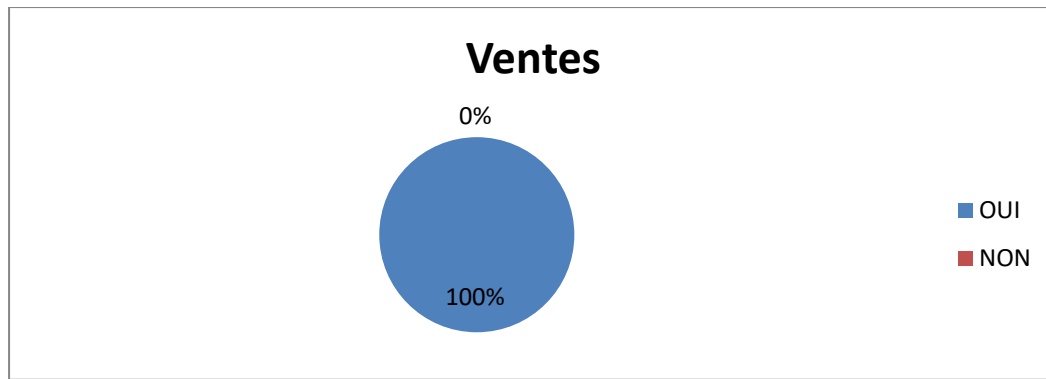


Graphe 1

À partir des résultats obtenus nous avons constaté que les pharmaciens de cette ville sont des docteurs (soit 100%), car cette profession est soumise à des règles scientifiques et déontologiques, ainsi que le pharmacien doit être compétent dans son domaine, connaître le savoir et le savoir-faire.

La 2^{ème} question : cette question vise à connaître la métrisation de la langue française par les pharmaciens

➤ Vous maîtrisez la langue française ?

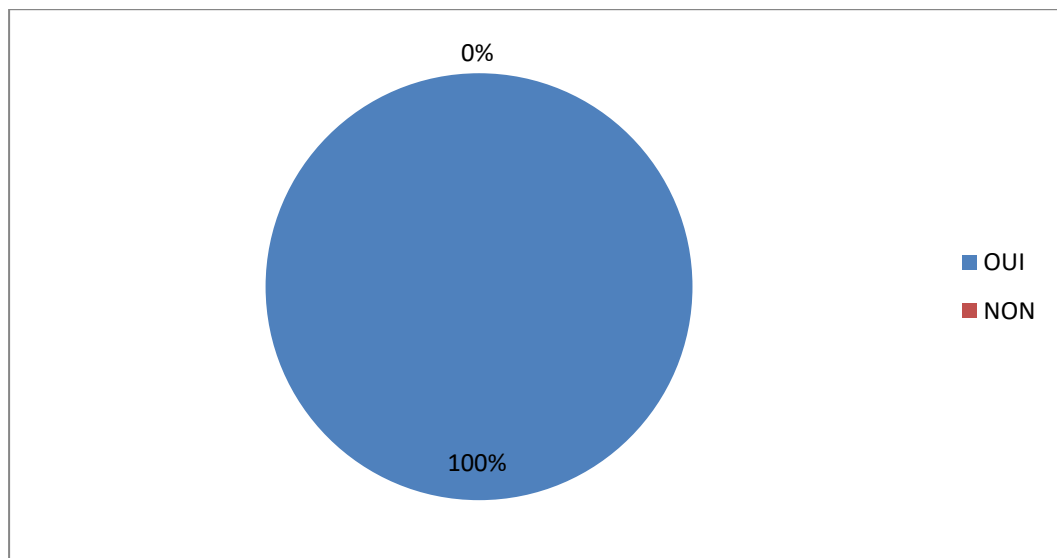


Graphe 2

À partir des réponses obtenues, les pharmaciens maîtrisent la langue française (soit 100%), car cette langue est considérée comme une langue des domaines scientifiques en Algérie, c'est la langue de leurs études universitaires et la langue qui leur permet de connaître l'évolution dans ce domaine comme l'évolution des médicamentsetc.

La 3^{ème} question est plus spécifique que la 2^{ème}, elle est pour but de connaître la maîtrise de la langue de spécialité et le vocabulaire de ce domaine ;

- Vous maîtrisez la langue de votre spécialité particulièrement le vocabulaire ?



Graphe 3

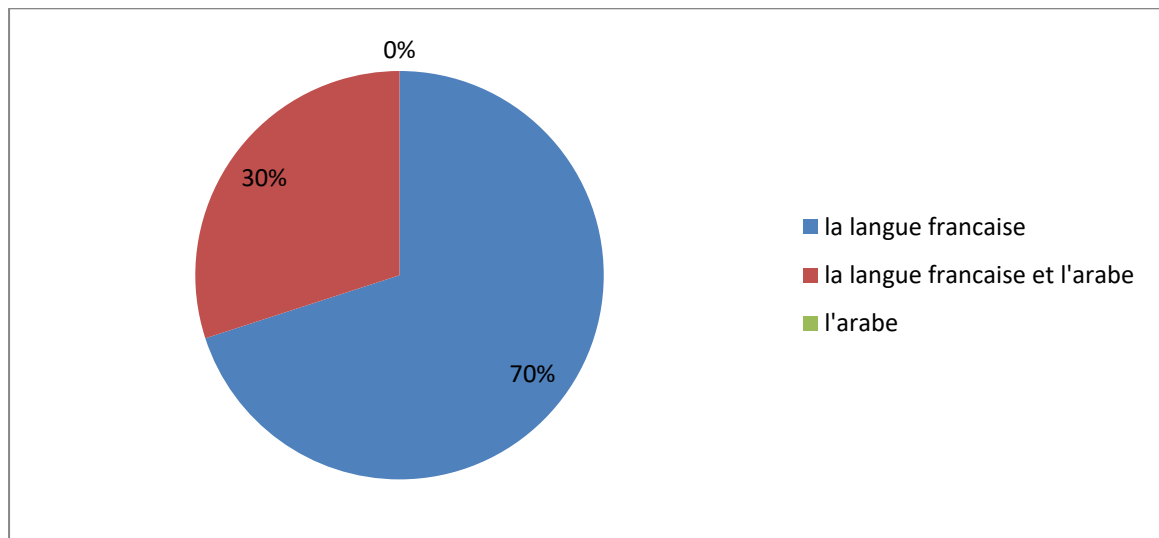
Après ces résultats tous les pharmaciens maîtrisent la langue de leur spécialité, par conséquent ils maîtrisent le vocabulaire, car ce domaine est très complexe et les mots ne doivent pas être confondus, la maîtrise du vocabulaire facilite cette profession

légère. le pharmacien doit avoir un bagage des mots de sa spécialité comme les mots des médicaments et certains effets indésirables de ces médicaments.

La langue de spécialité dans le cadre des pharmaciens :

La 4^{ème} question est pour objectif de connaître la langue utilisées dans le cadre professionnel

- Généralement quelles sont les langues qui vous utilisez dans le cadre professionnel ?

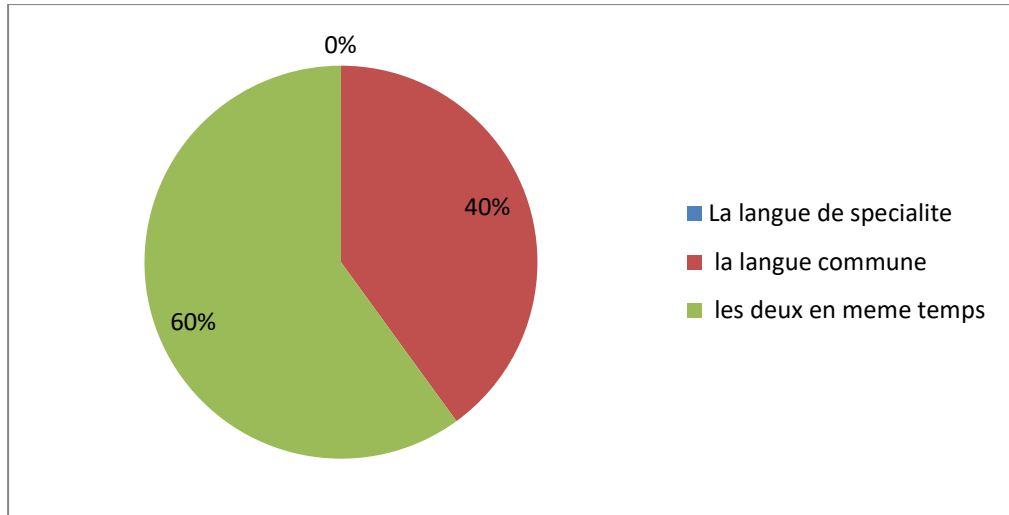


Graphe 4

A ces résultats la plupart des pharmaciens utilisent seulement la langue française (soit 70%) dans le cadre professionnel, chaque pharmacien a l'habitude d'utiliser une langue dans la quelle il se trouve à l'aise. Mais aussi certains pharmaciens utilisent la langue française et l'arabe (soit 30%) l'utilisation de deux langue est dépende à la situation de communication et la langue qui le patient compris. Soit (0%) pour l'utilisation de l'arabe comme une seule langue, simplement car la langue française doit être existe dans la pharmacie.

La 5^{ème} question sert à connaître les langues utilisez quand le pharmacien conseille un patient soit la langue de spécialité ou la langue commune

- Si vous conseillez un patient vous utiisez une langue commune ou une langue de votre specialite ou les deux en meme temps ?



Nous avons constaté que la plupart des pharmaciens se réfèrent à deux langues en même temps : la langue française de leur spécialité et la langue arabe (soit 60%) qui est la langue commune. Cette coexistence de deux systèmes linguistiques est justifiée par l'influence directe de la langue de spécialité sur la langue commune et ce qui l'oblige à utiliser les deux langues en même temps pour exprimer et conseiller un patient. Certains pharmaciens utilisent la langue commune (soit 40%) pour faciliter la transmission du message qui doit être claire et comprise. La langue de spécialité ne peut être utilisée uniquement dans le cadre professionnel car c'est une langue de domaine spécifique et un groupe scientifique.

La 6^{ème} question sert à définir la raison de ce recours à la langue de spécialité :

➤ Dans quel cas devez-vous utiliser la langue de spécialité ?

Nous avons obtenu les réponses suivantes :

R1 : entre les collègues.

R2 et R8 et R9 et R10 : pour les patients qui parlent le français ou l'arabe.

R3 : avec les délégués médicaux.

R4 et R7 : dans l'éducation sanitaire.

R5 : avec les médecins et les autres pharmaciens.

R6 : dans le cadre académique.

A partir ces réponses nous avons constate que certaine pharmaciens utilise la langue de spécialité avec leurs collègues et les médecins et les délègues médicaux car ce groupe constitue une groupe de spécialistes (R1, R3, R5, R1) cette utilisation facilite la communication ou bien dans le but de l'éducation sanitaire (R4, R7) et le cadre académique(R6). Certains pharmaciens utilisent cette langue avec le patient qui parle en français ou l'arabe (R2, R8, R9, R10).

La 7^{eme} question consiste à connaitre les raisons qui obligent les pharmaciens à utiliser cette langue :

- Pourquoi vous utilisez la langue de votre spécialité dans votre communication avec le patient ?

R1 et R4 : pour bien expliquer les mécanismes des médicaments.

R2 et R8 : pour satisfaire la curiosité du patient.

R3 et R10 et R9 : pour assurer le médicament et expliquer le diagnostique.

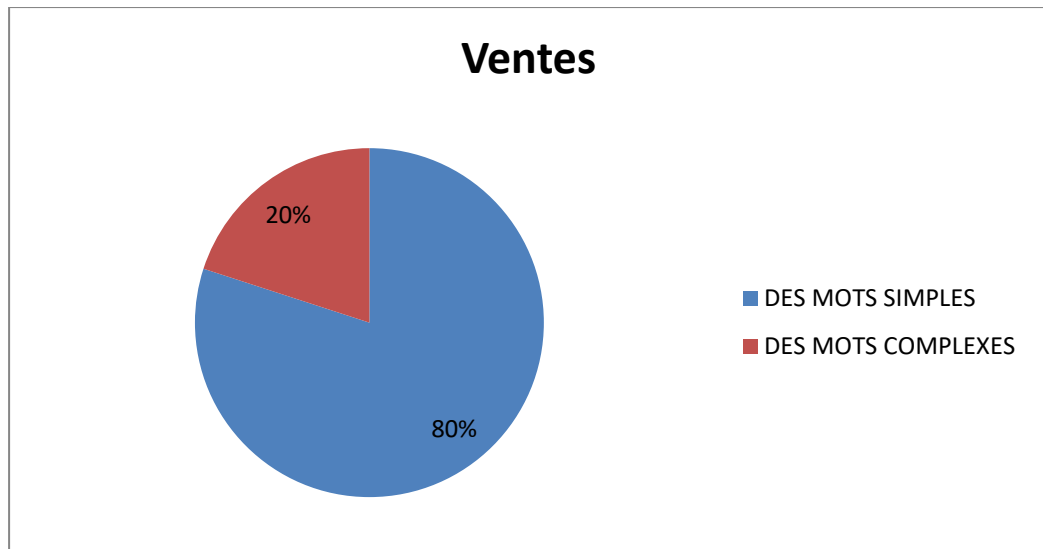
R5 et R6 : si le patient demande des explications scientifiques.

R7 : pour expliquer les effets indésirables

Nous avons constate que le pharmacien utilise la langue de spécialité pour expliquer et assurer le médicament et les effets indésirable (R1, R2, R4, R5, R6, R7, R9, R10) car le première rôle du pharmacien est présenté le médicament et expliquer clairement son efficacité, mais aussi pour satisfaire la curiosité du patient (R2, R8).

la 8^{eme} question consiste à connaitre le type de mots qui le pharmacien emprunte :

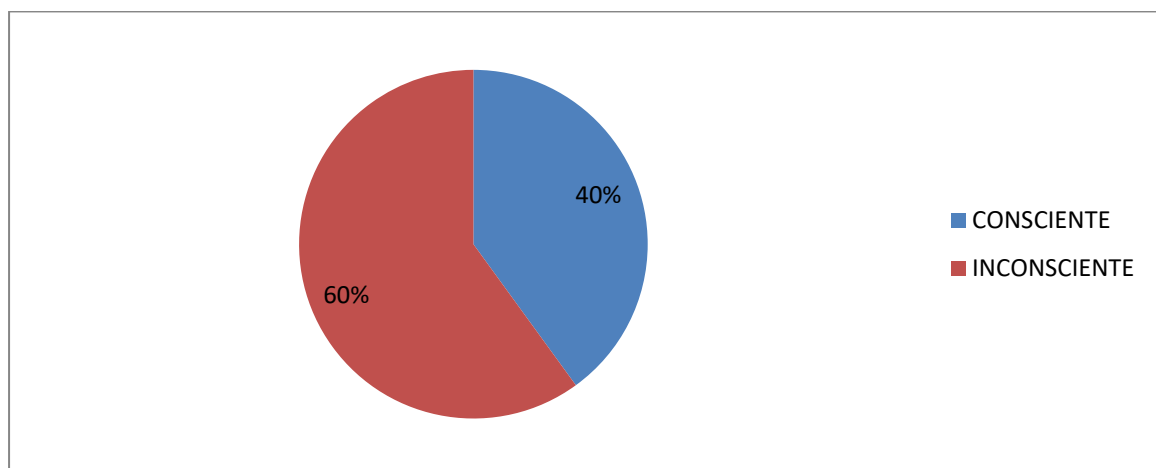
- Vous empruntez des mots complexes ou des mots simples ?



A partir des résultats obtenus, les pharmaciens empruntent des mots simples (soit 80%) de leur langue de spécialité car un simple patient ne comprend pas les mots complexes propres à ce domaine, certains pharmaciens empruntent des mots complexes selon la situation de communication.

La 9^{ème} question concerne l'aspect psychique de cette utilisation :

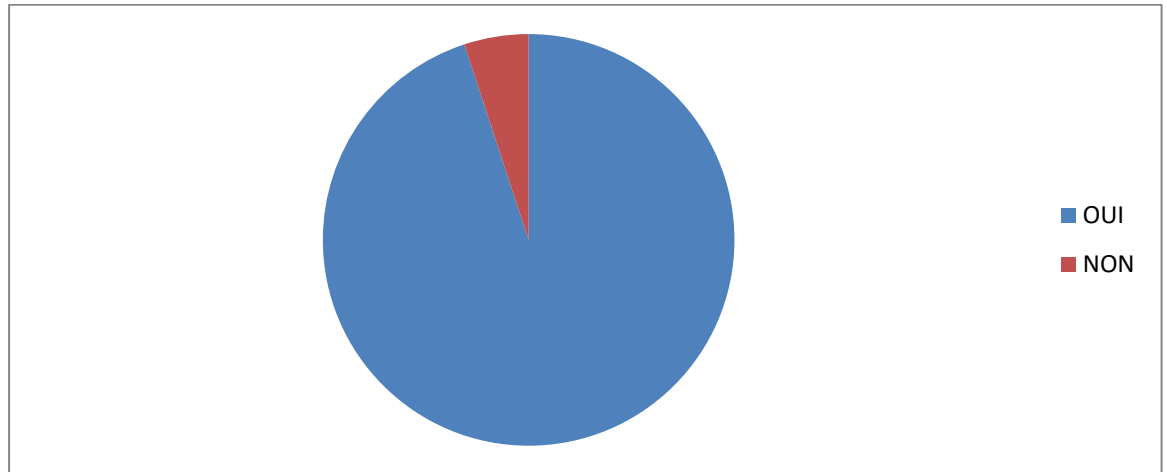
- Cette utilisation de la langue de spécialité est-elle consciente ou inconsciente ?



L'usage de la langue de spécialité est inconsciente (soit 60%) chez la plupart des pharmaciens dans le cadre professionnel ces pharmaciens sont utilisés fréquemment cette langue, certaines pharmaciens utilise cette langue inconsciemment (soit 40%) ont l'habitude a réfère à la langue arabe.

La 10^{ème} question sert à définir la situation du patient face à cette langue

- Les patients peuvent comprendre votre langue ?

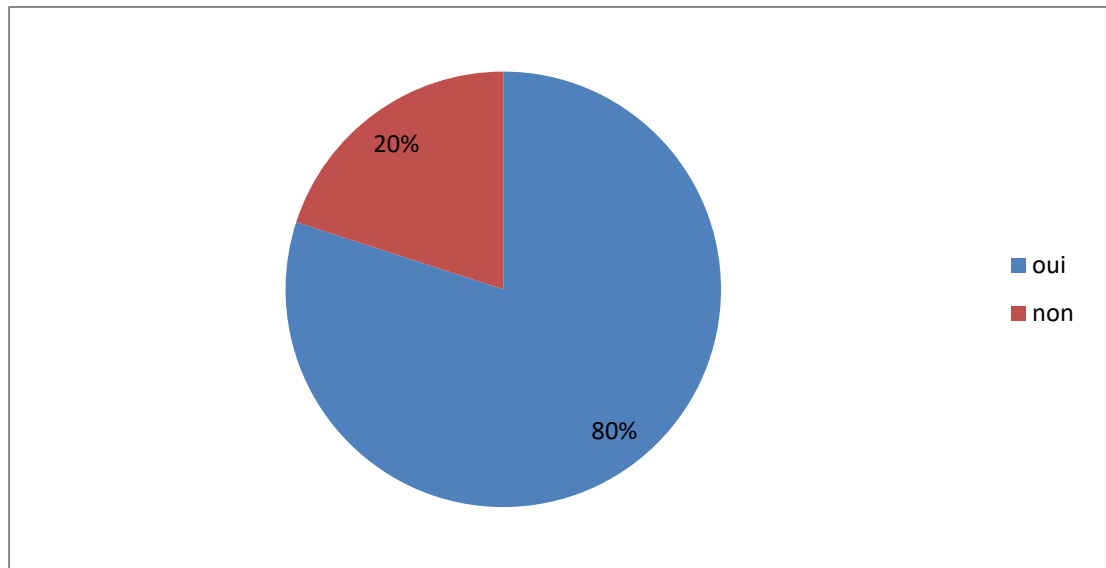


Graphe 6

Nous avons constaté que la plupart des patients comprennent la langue et le parlé des pharmaciens (soit 60%) car le pharmacien recourt à la langue commune et utilise des mots simples issues de la langue de spécialité, d'autres ne comprennent pas (soit 40%) pour des raisons intellectuelles et le niveau de la langue.

La 11^{ème} question est très importante à notre travail, cette question concerne la vulgarisation des mots difficiles à comprendre par les patients.

➤ Vous vulgarisez les mots difficiles ?



Graphe

Donc la plupart des pharmaciens vulgarisent les mots difficiles à comprendre par les patients (soit 80%) les pharmaciens se réfèrent à cette stratégie pour faciliter la communication, certains ne préfèrent pas la vulgarisation (soit 20%) puisque ils ne trouvent pas de difficultés.

La 12^{ème} question est pour objectif de décrire les difficultés lors de la vulgarisation scientifique chez les pharmaciens :

➤ Quelles sont les difficultés de cette vulgarisation scientifique ?

Nous avons obtenus les réponses suivantes :

R1 et R2 et R3 : plusieurs difficultés, c'est une affaire de temps, on a pas le temps suffisant pour discuter avec tout le monde.

R4 et R5: quelques termes scientifiques inexplicables en l'arabe dialectal.

R6 et R7 et R8: difficulté de changement de sens loin de l'interprétation du français.

-deux copies n'ont pas répondu à cette question.

Les pharmaciens trouvent des difficultés pour vulgariser leur langage, difficulté de trouver le temps suffisant (R1, R2, R3) car cette profession demande le temps et le patient demande l'explication, difficulté d'expliquer les termes scientifiques en arabe dialectale car certains mots n'existent pas dans langue commune .difficulté de changer le sens de l'interprétation du français.

Synthèse :

L'analyse et interprétation de résultats de ce questionnaire nous ont fourni des données et des informations utiles sur l'influence de langue de spécialité de leur étude sur : l'usage de la langue commune dans le cadre professionnel des pharmaciens dans la ville de Boussaâda, le statut de la langue de spécialité et les stratégies dans la situation de communication

D'après les résultats recueillis, il apparait clairement que la plupart des pharmaciens préfèrent le recours alterné à deux langues dans leurs pratiques langagières en même temps, les pharmaciens sont inconscients de utilisation de la langue de leur spécialité.ils empruntent des mots de la langue de spécialité dans la langue commune ainsi que Ils vulgarisent les mots expliquer et améliorer la compréhension du patient afin de réussir leur carrière professionnelle.

Conclusion :

En guise de conclusion, nous avons contribué dans ce chapitre à l'analyse du questionnaire remis par les pharmaciens de la ville de Boussaâda, où nous avons étudiée les réponses dans le but de connaître et faire connaître l'influence de la langue de spécialité dans le milieu professionnel et le statut de cette langue dans leur pratique langagière .

Conclusion générale

Suivant les données obtenues jusque à la à partir de notre questionnaire et après l'analyse des réponses des questions qui nous avons récupérées, nous pouvons conclure que les résultats nous ont permis de conformer nos hypothèses de départ.

Au terme de notre recherche, nous rappelons que notre modeste travail a pour but d'une étude sur les influences de la langue de spécialité des pharmaciens sur l'usage de la langue commune dans le cadre professionnel.

A l'instar des pays plurilingues, l'enseignement universitaire scientifique en Algérie oblige l'étudiant de maîtriser la langue scientifique dans le but de poursuivre un parcours sans difficultés.

Il convient de réfléchir à cette situation, où le pharmacien après avoir suivi le cursus universitaire scientifique en langue française de son spécialité, cette formation implique l'usage de la langue de spécialité dans le milieu professionnel dans une situation de contact des langues.

En effet, dans le cadre professionnel le pharmacien alterne entre deux systèmes linguistiques inconsciemment, la langue de spécialité qui est la langue française de son spécialité et la langue commune qui l'arabe pour communiquer clairement et atteindre les objectifs professionnels.

Ainsi le pharmacien emprunte des mots simples de la langue de spécialité pour simplifier le langage et expliquer et exprimer clairement et répondre à un besoin langagier. Ainsi le vulgarise sa langue, même s'il existe des difficultés d'interprétation du sens, pour éviter la complexité des termes et satisfaire le patient.

A cet égard, il est plus efficace de mettre en contact ces deux langues car elles sont complémentaires dans la pratique langagière du pharmacien dans cette ville et un lieu de travail implique la coexistence de la langue de spécialité et la langue commune (l'arabe dialectale).

LA BIBELIOGRAPHIE

Ouvrages :

- Martinet, *Éléments de linguistique générale* (langue maternelle, bilingue et unilingue, éd : A Collinparis, 70, p167
- BOYER Henri, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, 2001, p 29.
- CABRE Maria Térésa, *la terminologie : théorie, méthode et application*, les presse de université d'Ottawa, 1995,
- Deroy louis, *l'emprunt linguistique*, 1956 liège: p9
- E. Haugen " bilingualism, language contact and immigrant languages in the united states: A research report 1956-1970 " in *currents trends in linguistics:*
- *linguistics in north America*, 1973, pp.505-591
- J. Gumperz "*sociolinguistique interactionnelle* "université de la Reunion. L'Harmattan 1989, page 57.
- KOCOUREK Rostislav, *la, la langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandestetter, 1991
- **GOUADEC Daniel**, *Terminologie constitution des données*, Afnor gestion, France, octobre 1990, p 3.
- LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie – Sémantique, morphologie et lexicographie*. Paris : Armand Colin, 2013, p. 5.21-RENDEAU, *Ibid.*, p.147
- LERAT Pierre, *Les langues spécialisées*, Puf, Paris, 1995.
- MORTUREUX M.F, *interaction et discours professionnel* 2001,
- RONDEAU Girard, *introduction à la terminologie*, Gaéton Mourin, Québec, p24.

Reuves et article :

- BOUBAKOUR Samira, *Étudier le français... quelle histoire!*, *LE FRANÇAIS EN AFRIQUE*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, N°23 – 2008, P. 55.

- Derraji. Y « le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », le français en Afrique, n°13, Paris, Edition Didier-Erudition.
- « L'emprunt linguistique », Paris, Les belles Lettres, in TOURATIER, Christian, Les problèmes de l'emprunt, Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence, Travaux 12, 1994, p. 11.)
- MANGIANTE, Jean-Marc. « Place et rôle du lexique spécialisé dans les discours de français commercial et économique ». In : *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, vol. XXI, N° 4 | 2002, p. 27-39
- Morsly D : « génération M6, le français dans le parler des jeunes Algérois », plurilinguisme, n°12, Paris
- GADET Françoise, «niveaux de langue et variation intrinsèque», palimpsestes[...], 10/1996, mise en ligne le 30 septembre 2013, URL: <http://journals.openedition.org/palimpsestes/1504>; Doi: 10.4000/palimpsestes.1504
- P. Gardner Chloros "code switching: approches principes et perspectives" dans " la linguistique «vol19, fasc.,2, 1983, page21.
- RICHTERICH .R, Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage, Collection F Recherches/Applications, Hachette, 1985, p. 22-23
- REJANE Gélinas, *Guide de la vulgarisation scientifique par l'affiche, Guide d'accompagnement de l'atelier l'affichage scientifique*, p12.
- SEBAA, *Culture et plurilinguisme en Algérie*, cité par BOUBAKOUR Samira, *Étudier le français...quelle histoire!*, LE FRANÇAIS EN AFRIQUE, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, N°23 – 2008, P. 54.
- Sleath, B. (1995). Pharmacist-patient relationships: authoritarian, participatory or default? *Patient education and counseling*, 28, 253-263.
- Vanier, M-C., Dumez, V., Mayer, Ch. et Lalonde, L. (sous presse). La communication pharmacien-patient un partenariat de soins en contexte de pharmacie communautaire
- TRÉVILLE, Marie-Claude, DUQUETTE, Lise. *Enseigner le vocabulaire en classe de langue*. Paris :Hachette, 1996, p. 12.

Mémoires et thèses :

- BASLIMANE Amel, *l'analyse de la vulgarisation scientifique sur internet, cas des termes médicaux dans «science et vie», «vulgarité médicale» et« santé médecine»*, Université KasdiMerbah, Ouargla, p14.
- J. Hammer et M.Blanc cité par madame SafiaAsselah in « pratique linguistique, trilingue (arabe –kabylo-français) chez les locuteurs Algériens, université d'Alger91994, p 89.
- LANDRY Jean, *Le discours scientifique puissances, limites et danger, mémoire, université de Québec,À Trois-Rivières, 1992, p 47.*
- Organisation Mondiale de la Santé. (1997). *theraieof the pharmacist in the health care system. Preparing the future pharmacist : curricular development.* PDF]. Vancouver, Canada: World Health Organization. 1997 ,P3-4
- ROFFE GOMEZALICIA, dans «*La notion de« niveau de langue» dans la linguistique française :Interférence avec celle de« registre de langue»*, Universiade de Malaga. P175.
- Vanier, M-C., Dumez, V., Mayer, Ch. et Lalonde, L. (sous presse).
Lacommunication pharmacien-patient un partenariat de soins en contexte de pharmaciecommunautaire

Dictionnaires et encyclopédies :

- CUQ, Jean-Pierre. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde.* Paris : CLÉ international, 2003, p. 246.
- DUBOIS, Jean et al. *Linguistique & Science du langage.* Paris : Larousse, 2007, p. 507-508.
- FUCHSCathrine, LANGUE registre De, EncyclopediaUniversalis [en ligne], URL : <http://www.universalis.fr/ecyclopedie/registres-de-langue/>.
- GALISSON, Robert, COSTE, Daniel. *Dictionnaire de didactique des langues.* Paris : Hachette, 1976, p.511
- *Vulgarisation scientifique* Encyclopédie(R) encarta(R) en ligne 2008 [http://Fr. encarta.msn\(c\) 1979-2008 Microsoft corporation](http://Fr. encarta.msn(c) 1979-2008 Microsoft corporation).

Sites web :

- [www . foc site officiel .com](http://www.focsiteofficiel.com)
- www.ehu.eus/eusklosasuna/Zabalkundea/CRSNG.pdf